



mise en conformité et insalubrité d'un appartement en location

Par **dgm**, le **02/12/2010** à **12:01**

je suis locataire d'un appartement depuis plusieurs années. comment obliger mon propriétaire à faire changer les fenêtres de l'appartement que j'occupe, sachant : que les dits fenêtres ferment mal, que l'air passe et qu'il y a une perte d'énergie conséquente lorsque je chauffe tout l'hiver, et que les joints d'étanchéité vendus dans le commerce sont trop épais pour pouvoir les fermer complètement. c'est un vieux modèle de fenêtre, mais mon propriétaire ne donne pas suite à mes demandes.

merci d'avance pour une aide éventuelle de votre part.

Par **Domil**, le **02/12/2010** à **13:54**

Il y a deux choses différentes

- les joints : si l'air passe parce qu'il n'y a plus de joint, c'est de votre ressort, cherchez-en des plus fins
- Si malgré des joints neufs l'air passe, le bailleur étant tenu au clos.

PS : un logement n'est pas insalubre si l'air passe. S'il n'y a pas le clos, c'est de la décence qu'il faut arguer.